

# VERNIS P



## VERNIS DE PROTECTION POLYMÉRISABLE

- ✓ PROTECTION ANTICORROSION
- ✓ Améliore la résistivité superficielle
- ✓ Hydrophobe : effet dewatering
- ✓ Matériels électriques
- ✓ Neutre
- ✓ Matériels électriques

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
MASSE	930 g/l +/- 20 g/l.
REACTION	Neutre.
POINT D'ÉCLAIR	Inférieur à 21 °C, Afnor coupe fermée
ODEUR	Solvant oxygéné
COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné	
F I L M   F O R M É	
Constante	2.7
Puissance à 100 Hz	1x10 <sup>-3</sup>
Rigidité	80 000 Volts/mm
Résistivité (Ω.cm)	1x10 <sup>14</sup> Ω.cm

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Préparation active non miscible à l'eau.

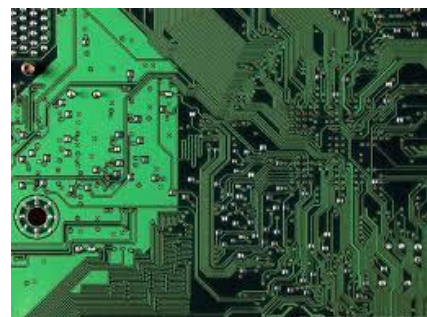
Générateur d'aérosols utilisation tête en haut.

Protection isolante pour circuits imprimés ou montages électroniques.

Utilisable pour la protection des équipements électriques en atmosphères chaudes et humides (conforme aux tests de tropicalisation).

Rigidité diélectrique initiale des résines renfermées : 80000 volts.

Retarde l'oxydation des métaux cuivreux.



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Avant toute application veiller à ce que les matériaux soient parfaitement nettoyés, dégraissés, désoxydés si nécessaire et séchés.

Bien agiter l'aérosol avant emploi.

Utilisation à 20 cm de la surface à traiter. Aérosol utilisation tête en haut. Vaporiser directement sur surfaces propres, non grasses, dépoussiérées et parfaitement sèches à 20 cm de la surface à traiter en 2 couches croisées.

Laisser sécher complètement.

Après utilisation purger l'aérosol tête en bas, ceci afin d'éviter l'obstruction de la valve et du bouton poussoir.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de résines polymérisables en dispersion dans des solvants oxygénés.

## RECOMMANDATIONS



**DANGER**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

## Utilisations réservées aux professionnels

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Ne pas laisser à la portée des enfants.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.**

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.